

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION PAROISSIALE DU SAINT-ESPRIT DE MASSY

AG 2009 retardée au 9 janvier 2010

ORDRE DU JOUR :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Travaux
- Elections
- Questions diverses

56 adhérents sont présents ou représentés, sur 118 adhérents à jour de leur cotisation :

Mme Sylvette Alamichel, M. Gaspard Beke, Mme Isabelle Besson, Mme Emma Boillot, M. Philippe Bourgeois, Mme Lucienne Bret, Mme Véronique Cassou, M. François Chemello, Mme Christiane Claverie, Mme Geneviève d'Espinay, M. Maria Da Mota, MMme Emmanuel et Bernadette de Crozefon, M. Michaël Decottignies, M. Jean-François Dubois, Mme Christiane Enjalbert, M. Michel Enjalbert, Mme Christiane Faroche, M. Daniel Faroche, M. Jean-Claude Faveere, Mme Yvette Faveere, M. Joao Ferreira, M. Jean -Louis Fillatre, M. André Fougassié, M. Paul Frenay, Mme Andrée Garrigues, M. Patrick Godard, Mme Anne-Marie Goutodier, M. Michel Goutodier, M. François Henry-Amar, Père Jacques-Henri Justeau, Mme Monique Kerbourc'h, Mme Denise Kerridge, Mme Jacqueline Lapierre, MMme Lecomte, Mme Régine Lepeut, M. Michel Letregully, Mme Françoise Louat, M. Rémy Louat, Mme Loïse Mathieu, M. Olivier Mathieu, M. Paul Morin, Mme Marie Thérèse Morizet, M. François Moulinier, Mme Jacqueline Nadal, M. Maurice Pasquier, Mme Rosalia Pastor, MMme Daniel et Marie-Françoise Penet, M. Emmanuel Pépin, Mme Micheline Personnaz, MMme Tourtet, M. Jean-Pierre Van Long, Mme Marie-Claire Van Long.

Rapport moral

M. Michel Goutodier, Président par intérim, remercie les personnes présentes qui ont bravé les routes enneigées.

L'association a été créée en 1964 et les statuts révisés en 1993. Son activité est beaucoup plus large que d'assurer l'entretien du bâtiment et de surveiller les travaux. Beaucoup de paroissiens passent beaucoup de temps pour changer les ampoules, vider les poubelles, réapprovisionner en papier toilette, déceler les fuites, etc.

Quelques personnes, qui assuraient une présence quasi journalière arrêtent leurs activités. Les nouveaux venus ne pourront être aussi présents qu'eux. Il convient donc que tous les usagers respectent des règles élémentaires de savoir-vivre :

- Après utilisation d'une salle, ranger, balayer, vider les poubelles ;
- respecter les consignes concernant l'électricité et le chauffage ;
- Ne pas laisser de bougies allumées ni d'allumettes à disposition.

M. Daniel Faroche rappelle que le règlement d'utilisation de chaque salle est affiché dans la salle.

M. Michel Goutodier rappelle que cette Assemblée Générale, au titre de 2009, prévue à la fin des travaux ne se tient qu'en janvier 2010 à cause du retard pris par les travaux. Cette deuxième tranche des travaux concernait la façade sud et la croix. La façade sud est très abîmée d'où l'édification de l'auvent destiné à la protéger des intempéries. Il faudra entretenir les boiseries au printemps. Messieurs Philippe Bourgeois et Daniel Faroche ont donné beaucoup de leur temps et de leurs compétences pendant ces travaux.

Les restrictions budgétaires imposées par l'évêché ont obligé à amputer le projet initial : amputation de l'auvent à l'ouest qui nuit à l'esthétique et rend difficile la création d'un sas qui procurerait des économies d'énergie.

Il reste des choses à faire, en particulier il y a une légère fuite au niveau d'une trappe anti-fumées et l'entreprise n'a pas réussi pour l'instant à en trouver l'origine. Les trappes anti-fumées ont été préférées à la pose de vitres et cloisons antifeu pour des raisons financières mais aussi parce qu'elles permettaient une aération bienvenue par grande chaleur l'été.

M. Daniel Faroche précise les travaux qui restent à entreprendre.

- Le monticule dressé par France Habitation au nord de la cour a bouché l'écoulement naturel des eaux. Il leur revient de trouver une solution, le plus simple serait de réaliser un puisard ou un drain jusqu'à une bouche d'égout. Courrier a été adressé à toutes les personnes et organismes concernés.
- Un câble électrique aérien provisoire n'a pas été remplacé par un câble définitif en sous-sol avant de terminer les allées. Une procédure est en cours. Il faudra veiller à ce que nos branchements soient correctement réalisés.
- Il faudra fermer l'accès de la cour. Nous avons accepté que France Habitation ouvre des fenêtres sur notre cour, en échange de la jouissance du terrain jusqu'au ras de leur mur. Il faudra réfléchir à un aménagement durable de la cour.
- Nous aurons des travaux à effectuer après le passage de la Commission de Sécurité en ce qui concerne les normes handicapés..
- La main courante va être aménagée.

- Le carillonneur doit revenir pour régler la cloche.

M. Michel Goutodier signale que beaucoup de personnes sont venues participer à la réfection de la tisanière et ont tout lavé et rangé. Il demande aux utilisateurs de ne pas oublier de laver et ranger la vaisselle et de nettoyer la tisanière après usage.

M. Daniel Faroche précise que la dernière personne à quitter l'église doit

- Fermer le chauffage ;
- Eteindre l'électricité ;
- Vérifier que toutes les portes sont closes, sans cale ;
- **Appuyer sur l'interrupteur extérieur une seule fois** de manière à être éclairé pendant 1minute 30 secondes pour fermer la porte. Si on appuie deux fois sur l'interrupteur extérieur, cela provoque l'allumage extérieur permanent. Il est donc prudent de ne pas s'éloigner avant d'avoir vérifié que la lumière s'éteint.

Rapport financier de l'exercice 2008

M. Xavier Lecomte, trésorier commente le rapport financier

Association paroissiale St Esprit St Fiacre Bilan simplifié de l'année 2008

mars-09

RECETTES				DEPENSES		
	2008	2007	2008/2007		2008	2007
Quêtes	4 575,83	4 892	-6%	Rembt Emprunt	6000,00	6 000
Cartes d'adhérents	1 185,00	1 106		Gros Travaux	2800,00	0
Dons prêts salle	520,00	345	51%	Entretien	3297,77	1 830
Tombola Crêpes Choucroute	1 326,70	3 444	-61%	Assurances		0
Bénéfice kermesse	4 140,10	4 431	-7%	Chauffage	775,43	3 000
Bénéf. salon artistes	1 122,39	1 137	-1%			
Brocante	20,00	497	-96%			
Autres dons	1 282,00	92	1293%			
Don diocèse	6 000,00					
Intérêts financiers	1 552,59	1 006	54%			
Total	21 724,61	16 950	28%		12873,20	10 830

Le résultat 2008 se traduit par un excédent de : 8851,41 €
Pour mémoire: le résultat 2007 = excédent de : 6 120 €

TRESORERIE		Caisse	Compte courant	Compte Epargne
Avoir au 01/01/2008	39 375,48 €	707,16	911,5	37 756,82
Avoir au 31/12/2008	48 226,89 €	137,51	17,74	48 071,64

Commentaires

Quêtes: léger tassement par rapport à 2008

Cartes d'adhérents: niveau équivalent à 2007

Bénéfice repas et ventes: résultat très inférieur à 2007 mais du niveau des années antérieures (2007 ayant enregistré un résultat exceptionnel)

Kermesse: un peu + bas que l'année dernière.

Salon des artistes: équivalent à 2007

Contribution modeste aux travaux importants pour cette année

Le poste entretien comprend cette année le solde du coût du remplacement d'un aérotherme

Pas de frais d'assurances supportés par l'association, comme en 2005, 2006 et 2007

Un excédent de 8851 € qui tient compte d'un don du diocèse de 6000 €

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

Aperçus sur le compte financier 2009

Pour financer les travaux, l'association a contracté un emprunt bancaire de 36.000€ sur 7 ans avec remboursements annuels de 6000€, équivalent à l'emprunt dont nous venons de terminer le remboursement.

Il reste environ 20.000€ en caisse et environ 4.500€ de factures à venir.

Le départ regretté de Madame Armelle Bourgeois pose le problème de la continuité des différentes manifestations qui apportaient une part importante des ressources financières. Il importe que des paroissiens reprennent le flambeau.

Elections au Conseil d'Administration

M. Michel Enjalbert, secrétaire, rappelle les démissions de M. Dominique Olivier, président, qui n'habitait plus sur place, a tenu à assurer ses fonctions jusqu'à la fin des travaux. Démissions aussi pour convenances personnelles de Madame Armelle Bourgeois et M. Philippe Bourgeois qui ont longtemps beaucoup donné, souvent dans l'ombre, pour assurer le succès des diverses manifestations et maintenir le bâtiment en bon état et accueillant. Tous trois sont chaleureusement remerciés par l'Assemblée pour les longues années passées au service de la paroisse.

Du fait de ces départs, le CA ne compte plus que 5 membres élus sur les 9 possibles : MM. Michel Enjalbert, Michel Goutodier, Xavier Lecomte, Daniel Faroche et Rémy Louat.

Appel est fait à volontaires, **M. Olivier Mathieu se présente et est élu à l'unanimité.**

Aux 6 membres élus du CA, s'ajoutent les membres de droit : Père Jacques-Henri Justeau et les deux représentants du CPAE qui seront désignés prochainement en remplacement de Mmes Christiane Faroche et Françoise Louat.

Questions diverses

Statuts

Les statuts de l'Association sont consultables sur le site www.apsaintesprit.org.

Le Père Jacques-Henri Justeau demande s'ils permettent d'organiser un camp de ski.

Les statuts laissent une grande latitude pour toutes sortes d'activités.

Escalier extérieur

A la demande de M. Daniel Penet, M. Michel Goutodier répond que la pente de l'escalier est conforme aux normes en vigueur et a été contrôlé par le bureau Veritas.

Bruit du chauffage

A la demande de Mme Monique Kerbouch, M. Michel Goutodier répond que le technicien promet depuis un an de venir régler le rhéostat.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Michel Goutodier lève la séance à 17h30 et convie les membres du CA à se réunir pour l'élection du bureau.

Le Président,
Michel Goutodier

le secrétaire
Michel Enjalbert